

l. Union Philharmonique, M^r Thibault décide de faire chanter les enfants des Ecoles avant la distribution des jouets qui aura lieu comme les années précédentes.

La séance est levée à 21 heures 30.

Le Secrétaire g^{ral}
M Hardy

Reunion du Bureau du 9 Mars 1939

Présents M^{rs} Frit, Esclapart, Labat, Leygonie, Yzac, Lassens, Héritier, Armagnac, Dubet, Rougier. M^{me} Vereenhooge.

Excusés M^{rs} Lasfargue, Burg Reni, Barriers, Pradeyrol.

La séance est ouverte à 21 heures par le président M^r Frit qui demande de fixer la date de l'assemblée générale la date du 25 Mars est retenue après un échange de vue, les membres du bureau n'étant pas renouvelables cette année il n'y a pas lieu à élection.

L'organisation du concert annuel est envisagée, la commission des fêtes se réunira le Mardi 14 Mars prochain à 20 heures 30 pour en fixer le programme la date sera si possible fixée au premier dimanche de juin.

La commission de la Tombola se réunira le 16 Mars à 20^h 30 pour l'organisation et l'achat des lots offerts par l'association.

Colonies scolaires, le Président fait connaître que le Médecin des dispensaires d'hygiène sociale a désigné un certain nombre d'élèves du Collège La Boétie des classes enfantines cet établissement ayant une association, il est décidé d'accepter ces enfants sous réserve que les frais de séjour seront à la charge des familles ou de l'association de cet établissement.

M^r Armagnac demande qu'il soit délivré à chaque élève quittant l'école laïque et ce gratuitement une carte d'ancien élève, il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h. 30.

Le Secrétaire gen.
M. Hardy

Assemblée Générale du 25 Mars 1939

La séance est ouverte par Monsieur Arlet qui après avoir présenté les excuses de Messieurs Coste sous-Préfet Armagnac, Gabriel, Rogus Gaston et Roussy empêchés donne la parole au Secrétaire Général pour la lecture du compte rendu Moral, puis au Trésorier Général pour le compte rendu financier. La situation Morale et financière de notre association étant toujours florissante ces deux comptes rendus sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Le Président de séance félicite le bureau de l'association pour sa bonne gestion et sa collaboration avec les Maîtres de nos écoles. et l'assurance de l'appui de la Municipalité pour qu'il puisse continuer à mener à bien sa lourde tâche.

Aux Questions diverses M^r Dubet Inspecteur Primaires fait connaître que les cours de Steno-dactylographie qui sont assurés actuellement par M^{lle} Mathieu donnent de bons résultats et ont l'avantage sur l'Ecole Pigier qui a fait tout son possible pour faire échouer l'initiative de notre chère association et ils sont entièrement gratuits.

M^r Vialle directeur de l'enseignement technique de l'Ecole d'artisanat explique qu'il venait avec plaisir en liaison

plus étroite des deux établissements Ecole d'artisanat et Ecole Laïque.

Le Banquet annuel de l'association devra avoir lieu - obligatoirement tous les ans l'assemblée laisse le soin au bureau de l'organiser et d'en fixer la date.

Les anciens élèves M^{rs} Gauthier Jean, Deurs Roger Durand - demanderont communication des registres d'inscription aux écoles pour dresser une liste de noms d'anciens élèves pour augmenter les effectifs de la société.
L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures

Le Secrétaire Général.

M. L. Lasserre

Reunion de la Commission des Fêtes du 14 Mars 1939

Présents M^{rs} Lasserre, Labelle, Carbonniers, Delair, Tré M^{mes} Veunac directrices Ecole Maternelle, M^{me} Vereenhooge directrice Ecole de jeunes filles, M^r Leffgonni Directeur Ecole de garçons M^{mes} A M^{rs} d'Hubault.

Eccusier M^r Lasfargue.

La séance est ouverte à 20 heures 30. par M^r Tré qui donne la parole à M^r Lasserre qui assume la direction de la Commission des Fêtes, diverses façons de procéder sont envisagées, en ce qui concerne la présentation d'une pièce, avec le concours d'artistes du théâtre. mais étant donné les frais de location de costumes il a lieu d'envisager un programme avec un Numéro par l'Ecole Maternelle, un numéro par l'Ecole de garçons, un numéro par l'Ecole de jeunes filles et un numéro une petite pièce par les artistes bénévoles de la société.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures

Le Secrétaire Général

M. L. Lasserre

16-3-39 Réunion de la Commission de la Tombola.

Présents M^{rs} Frit, Delair, Rogus, Héritier.

Excusés M^r Lasfargue - Rougier

La séance est ouverte à 20^h 45. Après un échange de vue entre les membres de la Commission il apparaît préférable qu'il y ait plusieurs lots importants qu'un seul gros lot comme en 1938, il ne sera pas dépensé plus de mille francs pour l'achat de lots offerts par l'association.

Le 1^{er} Lot sera une bicyclette homme ou dame au choix du gagnant., le 2^{ème} Lot un carillon., 3^{ème} Lot un service de table faïence décorée, 4^{ème} Lot un service de table verrerie. il sera mis 9500 billets. Le tirage de la tombola se fera le 17 juin 1940 au jardin public comme d'habitude. M^r Burg sera présente pour l'exposition des lots.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général
M. Hardy

Réunion de la Commission de la Tombola du 13-6-39

Présents M^{rs} Frit, Lasfargues, Rogus., Héritier, Delair, Rougier.

Excusés Delteil

La séance est ouverte à 20^h 30. Le secrétaire fait connaître qu'étant donné le grand nombre de Tombolas autorisées à Sarlat la vente des billets n'est pas très active les enfants des écoles n'ont pas vendus les billets confiés par les maîtres beaucoup les ont remis

il y aurait lieu de demander une prorogation de date à la sous-Prefecture pour que l'on puisse vendre le plus de billets possible, car la vente faite par les élèves des Ecoles donne un déficit d'un millier pour chaque école.

Après échange de vues il est décidé que le tirage sera reporté en juillet si l'autorisation est accordée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22^h.

Le Secrétaire gen^l
M. Hardy

Réunion du Bureau du 23-12-1940

Présents: M^{me} Vereenohoge, M^r Leygonis, M^r Frits, M^{re} Maleplate Georges, Burg René, Rogus, Carbonniers, Arlet, Hinder, Tassens, Esclafent, Rougier, Vert.

Excusés M^{rs} Dubet, Armagnac Gabriel malade, Labeilly prisonnier.

La séance est ouverte à 20^h45 par le Président qui donne lecture d'une circulaire de M^r l'Inspecteur d'Académie concernant l'affiliation obligatoire des Œuvres scolaires et postcolaires de l'enseignement public (J.O. du 16-11-40 page 5698) à une association nationale des Œuvres scolaires et postcolaires de l'enseignement public.

L'article 3 de la dite loi stipulant que les associations existantes doivent demander leur affiliation à la Fédération Nationale dans le délai de deux mois à partir de l'application de la présente loi, leur admission étant prononcée par un arrêté du Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique et à la Jeunesse.

— Après un échange de vues entre les membres du Bureau il est décidé de demander l'affiliation de notre Association à la dite Fédération Nationale conformément à la nouvelle loi régissant les Œuvres scolaires et postcolaires, en spécifiant que notre